

A propos des tablettes

Nous recommandons à tous les commerciaux de ne pas recharger les tablettes à leur domicile et de simplement les rendre au SAB lorsque la batterie est épuisée car encore une fois la direction compte sur la bonne volonté des salariés sans aucune contrepartie et qu'au-delà de la question d'argent c'est une question de principe, compte tenu du peu de considération envers ses salariés il n'est pas question de faire de cadeau à la direction.

- Nous avons demandé que chaque casiers soient équipés d'une prise électrique, ce n'est toujours pas fait,
- nous rappelons que nous avons demandé une formation digne de son nom avant la mise en place des tablettes, cela n'a pas été fait,
- nous avons demandé la présence d'agents 2 en nombre nécessaire, cela nous a été refusé,
- nous avons demandé une prime exceptionnelle de 200 € en reconnaissance du travail accompli suite aux préjudices subit à bord en raison des chargements lamentables effectués par Facilit'rail depuis des mois, également refusé.

Par conséquent, il n'y a aucune raison de faire des efforts pour une direction qui méprise ses salariés. Si vous voulez que ça bouge, il faut agir et ne pas se laisser influencer par l'encadrement.

Rendez vos tablettes lorsqu'elles n'ont plus de batterie afin que la direction s'occupe de les recharger, nous vous rappelons également que les commerciaux ne doivent pas emporter de matériel professionnel à leur domicile et que le personnel IDTGV perçoit une prime de rechargement à domicile.

Les élus Force Ouvrière